



INAUGURATION ESPACE DE LOISIRS SPORTIFS

Samedi 03 septembre, à 11h00, rue Alfred Anne Duportal (derrière la Gendarmerie), en présence des élus ainsi que les représentants d'associations et des utilisateurs. Ouvert à tous.

FORUM DES ASSOCIATIONS

En raison des travaux de la salle des sports, le forum aura lieu le samedi 03 septembre **exceptionnellement dans la cour de l'école publique**, de 14h à 18h. Renseignements au 02.99.45.46.18. Les associations communales y communiqueront leurs dates de reprise de cours pour l'année 2022-2023. En cas d'absence le jour du forum, merci de contacter votre association.

ACTUALITÉ

BRADERIE VIDE GRENIER BABYZOUGES ET MOCF
Canal des 11 écluses site la Madeleine à hédé bazouges le dimanche 4 septembre de 8h à 18h. Restauration sur place galettes saucisses/frites, sandwiches et crêpes.
Réservation au 06.30.62.86.46 ou au 06 82 18 76 29. 2€ le mètre.

PERMANENCE FINANCES PUBLIQUES – Pour les usagers dont la situation ne peut pas être prise en charge à distance, la Direction Régionale des Finances Publiques assurera des permanences sans rdv dédiées aux avis d'imposition dans plusieurs accueils de proximité. Pour le secteur de St-Malo, le lieu de permanence est France Services de Combourg le 14 septembre (matin) et à l'ex-trésorerie de Tinténiac le 15 septembre (après-midi).

INAUGURATION LA BOUTIX - Samedi 10 septembre, c'est jour de fête à La Boutix Terra Phoenix.

L'épicerie fête ses 5 ans d'existence et inaugure ses nouveaux jolis locaux.

Au programme :

-14h : inauguration officielle avec les élus et partenaires,

-14h-18h : rencontre avec les producteurs de La Boutix, dégustations de produits et vente en direct, -à partir de 18h : apéro-concert devant La Boutix.

On vous attend et on vous espère pour ce moment important de la vie de La Boutix :).

La Boutix Terra Phoenix, place du 1000 club, bourg de Bazouges s/s Hédé –

terra.phoenix35@gmail.com

<http://www.facebook.com/TerraPhoenix35>

OFFRES D'EMPLOIS – L'association Familles Rurales recrute des animateurs pour la rentrée de Septembre pour faire fonctionner nos accueils de loisirs des Zazous à Hédé, des Fariboles à Tinténiac et des Do'minots à St Domineuc

Recherche d'animateurs diplômés du BAFa mais aussi des personnes motivées qui souhaitent découvrir le métier de l'animation

Pour postuler, CV + lettre de motivation à l'adresse suivante : zazous.hede@gmail.com

ET

La commune de Hédé-Bazouges recherche 4 agents recenseurs. Sous l'autorité du coordonnateur communal, ces agents procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, en début d'année 2023. Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à envoyer leur C.V. ainsi qu'une lettre de motivation avant le 30 septembre en mairie.

RDV NUMÉRIQUE OUVERT A TOUS – Vous avez besoin d'un coup de main pour une démarche administrative mais vous n'avez pas d'ordinateur ? Vous avez une tablette ou un smartphone et vous avez envie d'installer une nouvelle application ? Vos mails ne fonctionnent pas ? etc... La mairie vous propose des ateliers mensuels (1 fois/mois) le samedi matin, animés par des bénévoles ou des élus.

Prochain atelier le 17/09. Prendre rdv à la mairie au 02.99.45.46.18 ou par mail mairie@hedebazouges.fr

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES sur convocation du 6 mai 2022 s'est réuni dans la salle Agora, sous la Présidence de Madame Isabelle CLÉMENT-VITORIA, Maire de la commune de Hédé-Bazouges. Étaient présents : Mme CLÉMENT-VITORIA, M. ROBINAULT, M. PORTEBOEUF, Mr VEYRE, M. CADOU, Mr MEYER, Mr NICOLAS, M. ROCHARD, Mme STÉPHAN, Mme LERAY, Mme NAVET, Mme DIFFER, Mme THÉBAULT, Mr QUÉNISSET, Mr TABEAU, Mme HAYÉ.

Représentés : Mr BOURGOUIN ayant donné pouvoir à Mme HAYÉ, Mme CHERRÉ ayant donné pouvoir à Mme THÉBAULT et Mr MELL ayant donné pouvoir à Mme NAVET. Secrétaire de séance : M. Damien MEYER

OBJET N°01-04-2022 : Approbation du Procès-Verbal du 01 avril 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide : D'APPROUVER le procès-verbal du 01 avril 2022.

OBJET N° 02-04-2022 : Reconduction de la convention de Mandat AELB pour la mise aux normes de l'assainissement collectif des riverains de Hédé-Bazouges

La commune de Hédé-Bazouges, en charge du Service Public d'Assainissement collectif des Eaux Usées/Eaux Pluviales, a décidé d'initier, de piloter et d'animer une opération collective de mise en conformité des raccordements et/ou de réhabilitation aux réseaux publics d'assainissement collectif. Ainsi, pour pouvoir prétendre à une subvention (plafond de 3 200 € de travaux par habitant) de l'Agence de l'Eau Loire et Bretagne, c'est à la commune de déposer un dossier de demande de subvention comprenant l'ensemble des particuliers concernés. Une fois, la subvention perçue, la commune répartira l'aide perçue aux particuliers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide DE RECONDUIRE la convention de l'Agence Eau Loire Bretagne et D'AUTORISER Madame la Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

OBJET N°03-05-2022 : Création de noms de rues pour la fibre optique

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du CGCT. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles. Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de la poste et d'autres services publics et commerciaux, la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Madame la Maire rappelle qu'il faut régulariser les noms des rues afin de faciliter la mise en place de la fibre, en effet, certains noms de rue étant inconnus du SNA (Service National des Adresses), le raccordement au réseau fibre optique des habitations présentes dans ces rues n'est, à l'heure actuelle, pas possible. Sont créés les noms de voies suivants : LE BOIS DE VILLIETIN. Constatant que certains noms de voies ou de lieux-dits possèdent des orthographes différentes, nous souhaitons ici proposer leur modification comme suit : Rue Beau Manoir - La Lande Es Gletz. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide : DE VALIDER le principe général de dénomination et numérotation des voies de la commune

. DE VALIDER les noms attribués comme ci-dessous. D'AUTORISER Madame la Maire à signer tout acte utile.

OBJET N°04-05-2022 : Convention de prise en charge par les communes de Saint Gondran et Saint-Symphorien, des charges de restauration scolaire

Cette convention a pour objet de fixer les modalités de la participation financière des communes de Saint-Gondran et Saint-Symphorien aux dépenses de fonctionnement de restauration scolaire pour les enfants de sa commune, scolarisés à l'école publique les Courtillets et à l'école privée Abbé Pierre de Hédé-Bazouges. La commune de Hédé-Bazouges s'engage à ne pas facturer aux élèves de la commune de Saint-Gondran et Saint-Symphorien le tarif d'un repas "extérieur". En contrepartie, la dite commune s'engage à rembourser auprès de la commune de Hédé-Bazouges, la différence entre le tarif cantine appliqué aux familles des habitants de Hédé-Bazouges et le prix de revient d'un repas calculé pour une année scolaire. Le coût sera déterminé par délibération en N+1 de l'année scolaire N/N+1 au vu des dépenses effectuées en année N.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide : D'APPROUVER la convention de prise en charge par les communes de Saint-Gondran et Saint-Symphorien, des charges de restauration scolaire. D'AUTORISER Madame la Maire à signer tout acte utile.

OBJET N°05-05-2022 : Convention de prise en charge par la commune de résidence, des charges de scolarité

Afin de répondre à la demande des communes de Saint-Symphorien, Saint-Brieuc-des-Iffs, Saint-Gondran et Les Iffs, qui ne disposent pas d'école, la commune de Hédé-Bazouges accueille les enfants domiciliés dans cette commune. En contrepartie de l'accueil des enfants résidant sur les communes de Saint-Symphorien, Saint-Brieuc-des-Iffs, Saint-Gondran et Les Iffs, celles-ci s'engagent à verser une participation financière annuelle par enfant. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide : D'APPROUVER la convention de prise en charge par la commune de résidence, des Charges de scolarité. D'AUTORISER Madame la Maire à signer tout acte utile.

OBJET N°06-05-2022 : Réhabilitation de la salle des sports - Attribution du marché

Attribution des lots dans le cadre du projet de la réhabilitation de la salle de sports. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 18 voix pour et une voix contre : DE PRENDRE ACTE de l'opération tel que décrite ci-dessus et D'AUTORISER Madame la Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

OBJET N°07-05-2022 : Réhabilitation de la salle des sports - demande de DSIL

Dans le cadre du projet de la réhabilitation de la salle de sports, la Mairie a la possibilité de demander une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 18 voix pour et une voix contre décide : DE SOLLICITER la subvention de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ; D'APPROUVER les modalités de financement pour cette opération D'ADOPTER l'opération tel que décrite ci-dessus. D'AUTORISER Madame la Maire à réajuster le plan de financement en cas de nouveaux éléments et à signer tout acte utile.

OBJET N°08-05-2022 : Réhabilitation de la salle des sports - demande de subvention auprès de l'Agence Nationale des Sports

Dans le cadre du projet de la réhabilitation de la salle de sports, la Mairie a la possibilité de demander une subvention auprès de l'agence nationale des sports (au titre de l'enveloppe des équipements sportifs de niveau local). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 18 voix pour et une voix contre décide : DE SOLLICITER la subvention de l'Agence Nationale du Sport au titre de l'enveloppe des équipements sportifs de niveau local ; D'APPROUVER les modalités de financement pour cette opération. D'ADOPTER l'opération tel que décrite ci-dessus. D'AUTORISER Madame la Maire à réajuster le plan de financement en cas de nouveaux éléments et à signer tout acte utile.

OBJET N°09-05-2022 : Réhabilitation de la salle des sports - demande de subvention dans le cadre du contrat de territoire

Dans le cadre du projet de la réhabilitation de la salle de sports, la Mairie a la possibilité de demander une subvention auprès du département dans le cadre du Contrat de Territoire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 18 voix pour et une voix contre décide : DE SOLLICITER la subvention dans le cadre du contrat de territoire. D'APPROUVER les modalités de financement pour cette opération. D'ADOPTER l'opération tel que décrite ci-dessus. D'AUTORISER Madame la Maire à réajuster le plan de financement en cas de nouveaux éléments et à signer tout acte utile.

OBJET N°10-05-2022 : Cantine - demande de subvention relative au soutien de cantines dans le cadre du plan de relance

Afin de développer l'alimentation biologique à la cantine et la lutte contre le gaspillage alimentaire, la Mairie a la possibilité de demander une subvention auprès de l'ASP. Cette subvention versée au prorata du nombre de repas servis durant l'année scolaire 2018/2019 (49 311 repas) permet d'obtenir une subvention maximale de 30 255,50 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide : DE SOLLICITER la subvention dans le cadre du plan de relance . D'APPROUVER les modalités de financement pour cette opération. D'ADOPTER l'opération tel que décrite ci-dessus. D'AUTORISER Madame la Maire à réajuster le plan de financement en cas de nouveaux éléments et à signer tout acte utile.

OBJET N°11-05-2022 : Prise de garantie de prêt pour la résidence logements séniors

Vu le projet de Contrat de Prêt N° 133247 en annexe signé entre : SOC HABITATION LOYER MODERE LA RANCE ci-après l'emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations ; Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide : . D'ACCEPTER de garantir le prêt désigné ci-dessus d'un montant de 430 380 € signé entre SOC HABITATION LOYER MODERE LA RANCE ci-après l'emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations ; . D'AUTORISER Madame la Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

OBJET N°12-05-2022 : Appel à projet citoyen - choix du projet

Après analyse des dossiers pour répartir l'enveloppe de 3000€, la commission propose de désigner les lauréats suivants :

- Mme Picault Christèle pour la création d'un ciné club - Dotation de 2000 €
- Mr Héol Jeffroy pour l'organisation d'animations aerokids dans les jardins d'Amélie et Jules - Dotation de 1 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- . DE VALIDER les propositions de la commission
- . DE CHARGER Madame la Maire de verser ces montants aux lauréats
- . D'AUTORISER Madame la Maire à signer tout acte utile

OBJET N°13-05-2022 : Informations concernant les délégations du Maire

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que la Commune a effectué les dépenses suivantes : 4 tables pique-nique, Régénération terrain football, Feu d'artifice, Travaux menuiserie borne accueil, Animation bal 14/07, Sèche-linge pour la cantine, Cloisons pour hangar boutix, Dépliants + sacs kraft jardin anna / sentier obs, 2 fauteuils pour école publique, Vitre padel.

OBJET N°14-05-2022 : QUESTIONS DIVERSES

-70 personnes se sont mobilisées pour les journées citoyennes du samedi 14 mai. Elles ont participé à 9 chantiers éparés sur la commune. Pour cet évènement, l'EHPAD a souhaité participer en confectionnant des gâteaux pour les bénévoles.

-Les Mineurs non accompagnés quitteront les logements de l'ancienne gendarmerie au mois d'Août. Afin d'offrir une construction pérenne pour l'accueil des Mineurs Non Accompagnés, le département a acquis un terrain sur la ZAC.

Prochain CM
Vendredi
09/09/2022
à 20h30

ACTUALITÉ (suite...)

AU MENU DE LA RENTREE : QUOTIENT FAMILIAL ET REPAS A 1 € - Le 8 juillet dernier, le conseil municipal a entériné la mise en place, à partir de la rentrée scolaire, de deux mesures sociales pour les familles des enfants fréquentant la cantine de la commune : la tarification selon le quotient familial et le repas à 1 € pour les familles aux revenus les plus modestes. Pour tout savoir sur le sujet, consulter le portail famille à l'adresse suivante : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieHedeBazouges35630/accueil>

FERMETURE DE CLASSE : ON DIT NON ! - Dans un courrier reçu en mairie le 4 mars 2022, l'inspecteur d'académie nous informait qu'il avait (selon une méthode éprouvée et une « *logique visant l'équité de traitement entre les écoles du département* ») décidé « *le retrait conditionnel d'un emploi au titre de la démographie* » pour l'école publique des Courtillets. Après reformulation, ça donne la suppression d'une classe élémentaire et des effectifs de 29 élèves par classe (contre 24 en 2021-2022) pour la rentrée prochaine. Évidemment, cette décision ne satisfait personne. Ni les parents, ni les enseignants, ni la commune. S'en parler des enfants ! Voilà pourquoi nous vous invitons à signer la pétition rédigée par Les représentants des Parents d'Élèves (qui a déjà récolté plus de 500 signatures et accessible sur mesopinions.com) et à venir manifester, avec nous, votre mécontentement le jour de la rentrée. On compte sur vous, petits et grands ! RDV le 1^{er} septembre à partir de 8 h 20.

OPERATION "COUPON SPORT 35" - Les coupons sport ont pour but d'aider les jeunes bretilien.nes de 11 à 15 ans (né.es entre 2007 et 2011), bénéficiaires de l'Allocation Rentrée Scolaire (A.R.S), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V).

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de 20 euros par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 euros et 90 euros ou de 40 euros par enfant si le coût global est supérieur à 91 euros.

Pour en bénéficier, les familles doivent effectuer une demande lors de l'inscription de leur enfant auprès de l'association sportive.

LA RENTREE DU BAR'ZOUGES... Le BAR'ZAP, ouverture du Vendredi 2 septembre de 18h à 21h

- Samedi 10 septembre à 21h: Concert duo guitare (Acacio Andrade) et voix (Catherine Pascal) : Emma et Fernand, une histoire d'amour, illustrée par des reprises choisies

- Vendredi 24 septembre à 19H30 - Venez découvrir notre projet d'organiser un Grand bal participatif en mai 2023 pour célébrer les 10 ans de l'association et participer à la projection du film "le grand bal"

...Et La reprise des ateliers

CONVERSATION ANGLAISE, jeudis semaine paire, 19h-21h, dès le 08/09 // DANSE LIBRE dans le mouvement de l'instant !

2ème et 4ème mardis du mois, 19h30-21h, dès le 13/09/22 - Prix libre // WUTAO, quand le mouvement devient danse, Mercredi 12h15-13h30, dès le 14/09/22, Tarifs : 12€ la séance / 10€ les 10 cours - Contact et Inscriptions : Solène LEFORT

07.87.19.00.77 solene.lefort@hotmail.fr // BALLADES NATURE - Mensuel, le 3ème samedi du mois, 18h-19h30 (dès le 17/09) //

CAFÉ QUI TRICOTE le 18/09, 15h-18h // ATELIER ECRITURE le plaisir d'écrire avec Emilie, 3ème mardi du mois, 19h30-22h, dès le 20/09 Contact Emilie 06.16.23.36.15 // CERCLE DE PAROLES, DE FEMMES Mensuel, le Mercredi 20h-22h30, dès le 28/09, Inscription Florence

06.62.09.39.26

ASSOCIATION "Ce Qui Nous Lie" café associatif Le Bar'Zouges, 1, rue Jules Duval - 35630 Hédé-Bazouges

www.cequinouslie.fr // Facebook // Twitter

ASSOCIATIONS

SEPTEMBRE 2022 - N° 235

LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE HEDÉ-BAZOUGES

FÊTE DES POSSIBLES - Entre poèmes et prise de paroles, entre ateliers et scène ouverte une fête des mots sous toutes ses formes est prévue le samedi 24 septembre autour de la salle Agora. Et vous y êtes invités ! Ateliers d'écritures ou de confections, tribune musicale et poétique où vous pourrez déclamer vos textes et ceux des autres. Entrée gratuite, bar participatif. Tendez l'oreille ! Aigüisez vos langues ! Les possibles sont tout autour de nous...

LA COMPAGNIE DES 11 ECLUSES - La fermeture de la salle des sports pour travaux étant de septembre à fin décembre dans la grande salle, nous reprendrons les entraînements dehors le lundi et mercredi de septembre à mi-octobre aux horaires habituels et le vendredi à Tinténiac comme d'habitude. Exceptionnellement les cours du mardi sont suspendus pour la saison prochaine en raison des travaux.

PÉNICHE SPECTACLE - Cabaret Chanson « LES SALES GOSSES » sur la péniche spectacle.

1 violoniste chanteuse et 1 accordéoniste, refont le monde façon guinguette des années folles. Compositions, légères, tour à tour comiques, poétiques et parfois réalistes.

Ils posent un regard neuf sur nos airs surannés et nous offrent un cabaret chanson des temps modernes, avec humour et taquinerie. Leurs instruments, leurs amours des mots et des mélodies s'entremêlent pour nous surprendre, nous émouvoir ...

SAMEDI 24 SEPTEMBRE - 20h30 - 9€/5€ - Tout public

Sur la Péniche Spectacle amarrée à La Magdeleine - site des 11 écluses. Réservations : 07 49 82 33 67

PARTENARIAT MAISON DU CANAL / THÉÂTRE DE POCHE - Samedi 17 septembre. A l'occasion des journées européennes du patrimoine, venez découvrir gratuitement le patrimoine de Hédé-Bazouges grâce à un parcours de visites guidées.

10h = Ruine du château de Hédé-Bazouges (durée 2h)

10h - 11h30 - 14h30 - 16h30 = Théâtre de poche/anciennes halles et le musée du Canal (durée 1h).

ET

C'est sous les étoiles, que le Joli collectif ouvre sa saison. Soirée festive avec buvette et cinéma en plein air, afin de se retrouver au mieux et au vert. Au programme : présentation des spectacles de la saison, lancement du ciné-club, suivi du film *La Belle Verte*. Fable écolo et corrosive, inconnue à sa sortie en 1996, la comédie de Coline Serreau apparaît aujourd'hui d'une brûlante actualité et profondément décapante !

Gratuit - Tout public dès 7 ans
Durée 1h30. Buvette et petite restauration dès 18h00.
Début de la projection : 20h00. Site des 11 écluses - La Magdeleine.

Dimanche 18 septembre : La Maison Du Canal proposera à nouveau des visites guidées gratuites sur l'histoire du Canal d'Ille & Rance à 10h - 11h30 - 14h - 15h30 - 17h00

CHORALE « LE CHŒUR DES VILLAGES » - Chants polyphoniques voix mixtes. Répétitions le mardi soir, 20h-22h, à partir du 06/09/2022. Salle Agora (bourg de Bazouges-sous-Hédé). Venez nous rejoindre si vous aimez chanter en groupe ! 40€ l'année.
Contact : 06.60.97.23.35.

ERRATUM PETIT TACOT - M. Bruno LARCHET est remplacé par M. Marc GENTIL à la présidence de l'association ASVHG Badminton. Pour le contacter :

06 87 45 64 32 ou mgentil35@icloud.com

NB : en raison des travaux dans la salle de sport, l'association prendra des inscriptions qu'à partir de janvier 2023.

INFOS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUE

Nouveaux horaires le mercredi : 14h30 - 18h30

Biblio Bingo : Restitution des cartes jusqu'au 07/09, annonce des gagnants le 10/09. L'équipe se laisse la possibilité de prolonger le jeu selon la participation.

Exposition Refuge : (exposition témoignant de la situation des populations migrantes) dès le 06/09.

Rappel : une boîte de retour des documents est disponible à l'accueil de la Mairie sur les horaires d'ouverture de cette dernière

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ? Contactez-nous ☺

Renseignements et réservations : biblio@hede-bazouges.fr

PERMANENCES GRATUITES EN MAIRIE

Prendre rdv au 02.99.45.46.18

M. SAVIN - Technicien des Bâtiments de France
Jeudi 1er septembre 2022 à 14h30.

M. JOUAN - Conciliateur de justice,
Le mardi 27 septembre 2022 de 09h00 à 11h00.

Inscriptions jusqu'au vendredi précédent.

AVOCATE - Maître SOLIGNAC - Sur rdv.

ASSISTANTE SOCIALE -

Prendre rdv au C.D.A.S de Combourg, 02.90.02.77.00.

BIBLIOTHEQUE

Ouverte le mardi de 12h à 13h30 - le mercredi de 14h30 à 18h - le samedi de 10h à 12h30

PERMANENCE DES ÉLUS

Chaque samedi matin de 9h30 à 11h, avec ou sans RDV - 02 99 45 46 18 ou par mail mairie@hede-bazouges.fr

MAISON DU CANAL

Ouverte tous les jours :
D'avril à octobre : 14h-18h
Juillet et août : 10h-13h / 14h-18h. Contact : 02 99 45 48 90

contact@maisonducanal.bzh
<https://maisonducanal.bzh>

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

25 services pour vous accompagner : ADIL, ACTIF, Mission locale, Point Information Jeunesse, CAF,

RPAM, CPAM, Espace Info Energie, Ageclic, etc. Contact :

02.23.16.4545 maison-des-services@bretagneromantique.fr

3 rue de la Mairie 35270 COMBOURG

ANIM'6 - Centre de Loisirs pour les enfants et animations pour les ados. Contact : 02.99.23.00.59. www.anim6.fr

OFFICE DES SPORTS BRETAGNE ROMANTIQUE
<http://club.quomodo.com/osbr/>

RELAIS LA POSTE - Epicerie PROXI
14 rue Jean Boucher
Fermé le lundi
9h-12h30/15h-19h

Contact : 02.99.45.46.32

MARCHÉ TRADITIONNEL

Chaque mardi de 7h30 à 13h place de la Mairie à Hédé /

MARCHÉ BIO
tous les jeudis de 16h30 à 19h00 au Mille-Club à Bazouges

ORDURES MENAGERES

tous les jeudis et TRI SÉLECTIF les jeudis 8 et 22 septembre.

DÉCHETTERIE

à Lundi : 14h-18h ; du mardi au samedi : 9h-12h/14h-18h.

CORRESPONDANT LOCAL OUEST-FRANCE

Monsieur Guy CASTEL au 06 70 52 37 97 ou aguy.castel@free.fr